

Contrat solidaire et responsable	Remboursement AMO	Remboursement mutuelle	Remboursement AMO + mutuelle
PARCOURS DE SOINS COORDONNES			
FRAIS MEDICAUX			
Consultation généraliste et spécialiste + déplacement + autres actes	70% 100%	80% BR 50% BR	150% BR 150% BR
Dépassements d'honoraires			Forfait
Analyses médicales	60% 70%	40% BR 30% BR	100% BR 100% BR
Auxiliaires médicaux (y compris sage-femme)	60% 70%	40% BR 30% BR	100% BR 100% BR
Radiologie	70%	30% BR	100% BR
Transport	65%	35% BR	100% BR
Forfait 18€ pour acte supérieur ou égal à 120€	-	100% des Frais réels	100% des Frais réels
PHARMACIE			
Pharmacie - vignettes bleues -	30%	70% BR	100% BR
Pharmacie - vignettes blanches -	65%	35% BR	100% BR
APPAREILLAGE			
Appareillage, orthopédie, prothèse capillaire pris en charge par l'AMO	60% 100%	240% BR 200% BR	300% BR 300% BR
Prothèse auditive	60% 100%	640% BR 600% BR	700% BR 700% BR
Forfait prothèse auditives	-	250€ par an	250€ par an
Forfait grand appareillage prothèse prescrite	-	200€ par an	200€ par an
HOSPITALISATION			
Frais de séjour	80% 100%	70% BR 50% BR	150% BR 150% BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux	80%	70% BR	150% BR
Forfait 18€ pour acte supérieur ou égal à 120€	-	100% des Frais réels	100% des Frais réels
Chambre particulière	-	60 € / Jour / illimité	60 € / Jour / illimité
Forfait journalier hospitalier			
- Hospitalisation médicale et chirurgicale	-	100% des Frais réels	100% des Frais réels
- En psychiatrie et établissements spécialisés	-	100% des Frais réels	100% des Frais réels
Frais d'hébergement et de restauration pour les accompagnants dans établissements de soins (2)	-	30 € par jour	30 € par jour
DENTAIRE			
Soins sans dépassement	70%	30% BR	100% BR
Soins avec dépassement : inlay / onlay, parodontologie	70% 100%	80% BR 50% BR	150% BR 150% BR
Prothèses dentaires prises en charge par l'AMO	70% 100%	330% BR 300% BR	400% BR 400% BR
Orthodontie prise en charge par l'AMO	100%	300% BR	400% BR
Orthodontie non prise en charge par l'AMO	-	300 € par an	300 € par an
Parodontologie non prise en charge par l'AMO	-	300 € par an	300 € par an
Implantologie	-	400 € par an	400 € par an
OPTIQUE			
Forfait monture (3)	60%	40% + 160 €	100% + 160 €
Forfait verres simples (3)	60%	180 €	60% + 180 €
Forfait verres multifocaux (3)	60%	360 €	60% + 360 €
Forfait lentilles prises en charge par l'AMO	60%	40% + 200 € / an	100% + 200 € / an
Forfait lentilles non prises en charge par l'AMO	-	200 € par an	200 € par an
Chirurgie de l'œil (forfait par acte)	-	200 € par an	200 € par an

Garantie ATC 2015 (suite)

PARCOURS DE SOINS COORDONNES	AMO	Mutuelle	Amo + Mutuelle
PROTECTION DE LA MATERNITE			
Accouchement sous péridurale	-	77 € par acte	77 € par acte
Recherche trisomie, mucoviscidose	-	77 € par acte	77 € par acte
Fécondation in vitro, amniocentèse	-	77 € par acte	77 € par acte
CURE THERMALE			
Honoraires médicaux	65%	30% BR	100% BR
Frais hydrothermaux	65%	35% BR	100% BR
Frais d'hébergement de transport pris en charge par l'AMO	65%	35% + 200 €/ an	100 % + 200 €/ an
Frais d'hébergement de transport non pris en charge par l'AMO	-	200 € par an	200 € par an
ACTES SANS PARTICIPATION AMO			
Vaccin contre la grippe non pris en charge par l'AMO	-	100% des frais réels	100% des frais réels
Ostéodensitométrie non prise en charge par l'AMO	-	60 € par acte	60 € par acte
Ostéopathie, ethiopathie, chiropractie, limité à : (1)	-	30 € X 6 séances /an	30 € X 6 séances /an
Pilule contraceptive non prise en charge par l'AMO	-	60 € par an	60 € par an
Psychomotricité	-	150 €/ an / bénéf.	150 €/ an / bénéf.
Sevrage tabagique (1)	-	100 €/ an / bénéf.	100 €/ an / bénéf.
PREVENTION			
Diététique et nutrition	-	100 € par an	100 € par an
Ostéodensitométrie prise en charge par l'AMO	70%	30% + 50 € par acte	100% + 50 € par acte
Dépistage hépatite B	60%	40% BR	100% BR
Bilan langage oral et/ou bilan aptitudes acquisition langage écrit avant 14 ans	60%	40% BR	100% BR
Dépistage des troubles de l'audition : audiométrie tonale et/ou vocales-typanométrie	60% 70%	40% BR 30% BR	100 % BR 100% BR
Pharmacie: vaccins de prévention	65%	35% BR	100% BR
Diphtérie, tétanos, pliomylite (tous âges)	65%	35% BR	100% BR
Coqueluche (avant 14 ans)	65%	35% BR	100% BR
Hépatite B (avant 14 ans)	65%	35% BR	100% BR
Rubéole pour les adolescents non vaccinés et pour les	65%	35% BR	100% BR
Haémophilus influenza B (Enfants < 5 ans)	65%	35% BR	100% BR
Infections invasives à pneumocoques (Enfants < 18 mois)	65%	35% BR	100% BR
DENTAIRE - ACTES DE PREVENTION			
Scellement prophylactique des puits, sillons, fissures sur les 1ères et 2èmes molaires avant 14 ans	70%	30% BR	100% BR
Détartrage complet une fois par an	70%	30% BR	100% BR
DIVERS			
AIDE et SECOURS (décision commission)			oui
Priorite Sante Mutualiste (PSM) Tel: 3935			code 78 77
Prestation Assistance			incluse
HORS PARCOURS DE SOINS COORDONNES			
Consultation et actes techniques	30%	30% BR	60% BR

(1) Sur prescription médicale / présentation du volet de facturation

(3) Deux fois par an

(2) Concerne les enfants de - de 15 ans, enfants handicapés de - de 20 ans et bénéficiaires de + de 70 ans

GLOSSAIRE : Les remboursements de la Mfc interviennent en complément de ceux de l'AMO, ils sont exprimés en pourcentage de la base de remboursement (BR) et/ou en euros.

Base de remboursement ou BR : tarif servant de base aux remboursements de l'assurance maladie obligatoire

AMO : assurance maladie obligatoire (Cpam, Sli, Enim, Msa...)

Etablissements spécialisés : maison de repos, établissement psychiatrique, maison ou centre de convalescence, centre de réadaptation, cliniques diététiques, centres de cures thermales (publics et privés), sanatoriums, centres ou hôpitaux de moyen séjour.

Parcours de soins coordonnés : Circuit que les patients doivent respecter pour bénéficier d'un suivi médical coordonné, personnalisé et être remboursé normalement.